



AR Prefecture

063-216302653-20260205-20260103-DE
Reçu le 09/02/2026

COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL 5 FEVRIER 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six le cinq février le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO 1^{ER} adjoint..

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2026

PRÉSENTS : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Elisabeth BRUSSAT à Christian ROBIN

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Absent : Sylvette MARECHAL, Nicole MARQUES, Patricia MONTAGNIER, Héloïse FERRIER

Secrétaire de séance : Patricia LACHAMP

DELIBERATION

**FIC 2026 : Réfection toiture patrimoine communal/ bâtiment communaux
2025/01/03**

Finances locales : Subventions

Monsieur le 1^{er} adjoint informe le conseil municipal que des fuites ont été constatées sur le toit de la Mairie, ainsi que sur le toit du lavoir du bourg.

Après vérification ces fuites sont dues aux dégradations des tuiles qui n'ont jamais été changées donc très ancienne. De plus la toiture du lavoir du bourg représente un danger car fortement endommagée.

Monsieur le 1^{er} adjoint présente le projet de réfection des toitures pour un montant prévisionnel de 51 892 € H.T.

Monsieur le 1^{er} adjoint propose qu'un dossier soit déposé au titre du FIC. Ce projet peut être subventionné à hauteur de 20% soit un montant de 10 378.40 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve le projet
- Sollicité l'attribution d'une subvention au titre du FIC programmation 2026.

Le 1^{er} Adjoint

Le secrétaire

Laurent DOLCEMASCOLO

Patricia LACHAMP

AR Prefecture

063-216302653-20260205-20260103-DE
Reçu le 09/02/2026